

Année 14

Tambour battant



Edito :

Dans nos communes, l'arrivée du printemps est synonyme d'examen des comptes et de débat sur les projets et leur financement.

Marçais a une situation saine avec des dépenses 2022 globalement stables et des recettes en hausse du fait d'une dotation supplémentaire de l'État que nous espérons pérenne.

Notre chauffage au bois va amortir les hausses de l'énergie néanmoins notre budget sera prudent d'autant que les projets ne manquent pas : réhabilitation du silo, réalisation des parcours « suivez la huppe » en 2023 puis aménagement de la Grand Rue, amélioration de la salle des fêtes les années suivantes avec des études à faire cette année.

Mais le Conseil n'oublie pas ses promesses d'animation de la commune et cherche des compensations à la fermeture du Local.

Vous trouverez un calendrier des rendez vous du premier semestre dans ce bulletin.

Ajoutons début avril le retour des abeilles dans la classe de l'école primaire avec la réinstallation de l'apiscope. Puis début mai et sous réserve la mise en place d'un petit marché alimentaire les premiers vendredis du mois.

Notez dès à présent que le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré au stade de Marçais et précédé d'un marché bio et d'un repas. Réservez votre 15 juillet car la Société des courses de Lignières vous invite aux courses à l'hippodrome du Pôle de l'âne et du cheval. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en mairie pour bénéficier d'une entrée gratuite.

Enfin nous souhaitons la bienvenue à Vinciane FAUCONNIER qui remplace Héloïse TABONE au secrétariat de la mairie et remercions Héloïse pour le travail accompli. La mairie fonctionnera désormais du lundi après midi au samedi matin.

N°62

MARS 2023

Téléphone : 02 48 96 12 31
Courriel :
mairie-marçais@orange.fr
Site : marçais.fr
FB

HORAIRES

D'OUVERTURE DE LA POSTE :

Du mardi au samedi
de 10h à 12h.

Ouverture du secrétariat de MAIRIE

Du mardi au Vendredi
de 10h à 12h et de
14h à 18h

Permanences des élus a la mairie

Samedi de 10 h à
12h

Ça peut vous intéresser

La commune aura à nouveau du bois de chauffage à vendre à partir de cet automne (40€/stère).

Elle vend aussi à ce prix 3 grumes de chêne prêt à scier :
si vous êtes intéressé contactez la mairie
au 02 48 96 12 31

MANIFESTATIONS D'AVRIL



Ci- contre la légende du calendrier de la page 3 avec

Les rendez vous réguliers :

Matches de Foot Etoile Sportive de Marçais le dimanche après midi au stade

L'Barouette , bar ambulant de 17h à 23h place de l'église le vendredi

Les manifestations du semestre

AVRIL Carnaval et Chasse aux œufs

MAI Marché, commémoration du 8 mai

JUIN Repas à thème , fête de la musique, kermesse de l'école , chorale

La fin de l'année fera l'objet d'un autre calendrier en début juillet.

Vendredi 14 juillet marché bio toute l'après midi au stade, repas en soirée et feu d'artifice

LE 1ER : Carnaval des Bouchures organisé par l'association « les noms d'oiseaux »

A partir de 13h30 à la salle des fêtes

- Ateliers, contes suivis d'une déambulation
- Goûter, crêpes (prix libre) à 16h30
- Repas tirés du sac
- **Karaoké gratuit à partir de 19h30**

En présence du Bar'ouette,

LE 15 : Chasse aux œufs organisée par l'association de parents d'élèves Marçais Orcenais (APE) au stade de Marçais

Légende



les rendez-vous régulierset les autres



PASSAGES SMIRTOM

poubelles jaunes et déchets sortir les bacs mardi soir



verre et papier (lundi soir)



sous réserve :
marché le 1er vendredi du mois



les vendredis: tous les 15 jours
Place de l'église
Bar'ouette

avec musique ou chant



dimanche: matchs de foot au stade



commémoration

Les manifestations





Brèves

Les comptes 2022 et le budget 2023 :

Ci contre les chiffres 2022. Le budget d'investissement sera basé sur des décisions déjà votées :

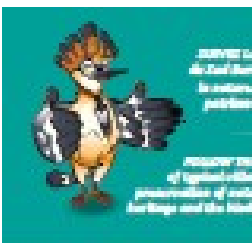
- l'aménagement du silo
- les panneaux « suivez la huppe »

Des aides à hauteur de 80 % de la dépense ont été sollicitées pour les deux.

- les études préalables pour l'aménagement de la Grand Rue, la réfection de la salle des fêtes et la cantine scolaire sur place
- les fonds de concours pour l'éclairage public et la station d'assainissement effectués par la Communauté de Communes Coeur de France.

« Suivez la huppe »

La réalisation des panneaux est en cours Ci dessous le logo choisi.



LES COMPTES 2022 DE MARCAIS

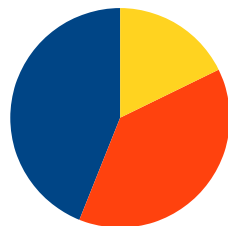
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT ANNUEL	RÉSULTAT CUMULE
306 491,99 €	401 041,23 €	94 549,24	347 599,77

Si nos dépenses sont stables, il y a quelques disparités avec des hausses ponctuelles sur l'entretien des bâtiments (église, vestiaires...) ou la contribution au gymnase du Châtelet (4500€).

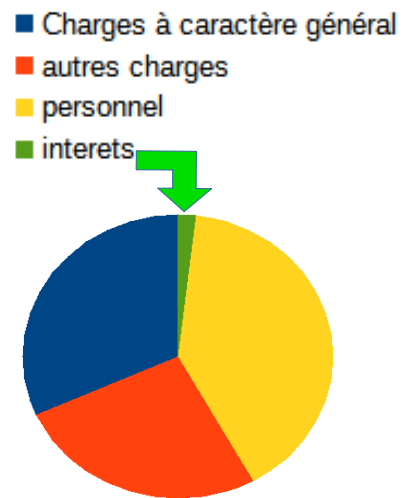
Parmi les dépenses courantes le chauffage a coûté 12500€ de bois soit la somme exacte que nous coûtait le fuel pour la mairie et l'école en 2013. A l'époque il fallait y ajouter les 2500€ d'électricité de la salle des fêtes et le coût que supportaient les locataires : aujourd'hui les loyers apportent au contraire environ 2000€ pour le chauffage et nous chauffons une surface 2,5 fois supérieure à celle de 2013.

Pour l'électricité la dépense 2022 est de 13000€ dont 4500€ d'éclairage public sur lequel nous avons demandé une évolution à la Communauté de Communes (extinction, luminaires à LED et solaires).



■ Impôts et taxes ■ Dotations, subventions
■ Produits des services et locations

Nos recettes évoluent avec toujours plus de recettes propres (locations, vente d'électricité,...) mais comme toutes les communes elles proviennent surtout des impôts et des dotations de l'État.



INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT ANNUEL	RÉSULTAT CUMULE
145 535,76 €	72 476,49 €	-73 059,27€	-76 743,21€

En 2022 nous avons réalisé beaucoup de travaux grâce à des subventions (routes, aménagement de mares) ou sans être aidés (pont des Caires, remplacement de matériel) . Ce résultat négatif est une situation courante car les aides obtenues ne couvrent jamais la totalité de l'investissement. Les recettes complémentaires sont à prendre sur le budget de fonctionnement ou via un emprunt (il n'y en a pas eu en 2022).

DISPONIBLE POUR LE BUDGET 2023

Le résultat de fonctionnement sera réparti entre l'investissement (besoin de 148000€ compte tenu des engagements en cours) et le fonctionnement (199500€).Le résultat d'investissement sera reporté en investissement